



Forum Régional - Région de Bruxelles

RAPPORT

27.03.2018

CONVENOR	Jean-Philippe Mergen (BECI) – Yorick Keymeulen (AGD&A)
RAPPORTEURS	Eveline Van Riet (AGD&A) – Jean-Michel Demeuse (AGD&A)
PRÉSENTS	<p>Alexander Vandersmissen (AGD&A) Aliya Willems (Toyota Motor Europe) Anne-Sophie Dandois (AGD&A) André Rosseel (Indumat) Anne Hernalsteen (JGI) Bastian De Mattia (AGD&A) Bernard Van Maele (Deloitte) Camille Jeuniaux (ABAE – BAOB) Christian Petit (ING) Daniel Steylemans (AGD&A) Dominka Deschoemaeker (AGD&A) Dorina Dan (SABCA) Elke Teck (BECI) Eveline Van Riet (AGD&A) Fiaz Darshan (SKF Belgium) Fabian Kruys (Socar Shipping Agency) Fabienne Van Den Berghe (EPHEC) Fatiha Khadri (Siemens Healthcare) Gian-Luca Orlandi (StudioTech) Gulnaz Sari (A&A Inter-Climat) Hans Van der Biest (AGD&A) Hieu Le (Scabal) Jan De Can (AGD&A) Jean-Michel Demeuse (AGD&A) Jean-Philippe Mergen (BECI) Katia Van Overstraeten (AGD&A) Kim Teirlynck (AGD&A) Laurent Solon (Delvaux Créateur) Luc Verhaeghe (AGD&A) Marc Van de Vondel (SABCA) Sonia Hajjar (Socar Shipping Agency) Sophany Ramaen (AGD&A) Tewordros-Frai Eman (Mercura Industries) Tom De Ridder (Audi Brussels) Victor Dulait (ABAE-BAOB) Veerle Dierendonck (AGD&A) William Sluys (AGD&A) Xavier Sottiaux (AGD&A) Yorick Keymeulen (AGD&A)</p>
EXCUSÉS	<p>Anne Georges (BECI) Els De Pril (AGD&A)</p>

Ouverture de la réunion

Les personnes présentes sont accueillies par les organisateurs et les points de l'ordre du jour sont présentés.

Point 1 de l'ordre du jour: Présentation REX (exportateur enregistré) et origine préférentielle

Voir la présentation de Monsieur Verhaeghe.

M. Verhaeghe indique qu'une fois enregistré, cet enregistrement s'applique à tous les régimes préférentiels qui prévoient l'autocertification. En conséquence, aucune nouvelle demande ne doit être présentée si une personne est déjà enregistrée dans le cadre de l'APS afin d'établir un certificat d'origine dans le cadre du CETA.

Point 2 de l'ordre du jour: commerce électronique

Voir la présentation Mme Dierendonck.

Les mesures présentées seront transitoires et ne seront plus d'usage lorsque les nouvelles dispositions seront adoptées. La pertinence de ce nouveau système est soulevé, notamment en raison des coûts et des adaptations nécessaires pour un système qui est voué à être remplacé à court terme. La mesure a reçu le soutien du groupe du Forum National .

Point 3 de l'ordre du jour: moment de la consultation

M. Mergen aborde les résultats de l'enquête «comment évaluez-vous vos contacts avec les autorités douanières»? Ceux-ci peuvent être trouvés dans le dossier qui a été distribué pendant la réunion et seront également disponibles sur le site Web du Forum national (<http://www.naforna.be/fr>).

Les entreprises sont invitées à signaler les points négatifs afin que la coopération entre AGD&A et les entreprises puissent s'améliorer.

Il ressort de l'enquête que, malgré les présentations du précédent Forum Régional, l'organisation de l'AGD&A reste floue pour un grand nombre d'opérateurs. C'est notamment le cas en matière AEO (Authorised Economic Operator), où les entreprises ne savent pas vers qui se tourner pour obtenir des informations.

Une communication ciblée sera menée au niveau de la Région de Bruxelles, pour clarifier la situation.

Le souhait d'une plus grande centralisation des compétences douanières et la mise en place d'un Call-Center Douanes & Accises est également émis.

Concernant le Brexit, il y a encore peu d'avancées concrètes qui peuvent être mise en avant.

Un groupe de travail interne à l'AGD&A suit ce dossier de près mais la majorité des discussions se situent au niveau de la Commission Européenne et des représentants du gouvernement du Royaume-Uni.

Dès lors l'AGD&A attend le résultat des négociations pour formuler les solutions opérationnelles qui devront être mise en place pour gérer la nouvelle situation qui en découlera.

Au niveau des entreprises, la majorité considèrent que le Brexit aura un impact important sur leurs activités. Cependant peu d'entre elles ont déjà pris des mesures concrètes pour y faire face, faute d'informations en suffisance de la future situation post-Brexit.

Malgré tout, les discussions font ressortir que si la situation post-Brexit est incertaine, les principaux coûts peuvent déjà être estimés.

Monsieur Darshan prend la parole concernant le sujet "Transfer prices vs valeur en douane". Madame Ramaen intervient suite à cette prise de parole pour exposer le point de vue de l'administration et renvoie vers le lien Internet suivant où sont exposés les résultats des discussions du Forum National sur ce sujet : http://www.naforna.be/nl/werkgroep_algemene_bepalingen

La prochaine réunion aura lieu dans 6 ou 12 mois. Des consultations avec BECI seront organisées à ce sujet.